



## occupation d'une maison en indivis par frère

Par **maya maya**, le **05/10/2019** à **19:59**

mon frère et ma soeur occupent la maison familiale depuis toujours. Notre mère est décédée en avril 2019 et ils y habitent toujours. La succession n'a pas encore eu lieu. Je suis locataire d'un appartement depuis toujours. Ai je droit à une indemnité ?